



# Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 3 mai 2025

L'assemblée générale extraordinaire de Domoun la Plaine a été réunie le samedi 3 mai 2025 à l'établissement Chez Guilaine, à la Plaine des Cafres.

Etaient présent·es :

- LA PORTE Gilbert
- LA PORTE Christine
- DUCROUX Eric
- BRUYERE Dominique
- DUBARD Paulette
- DAMOUR Jean-Pierre
- PICARD Hugo
- FONTAINE Anne
- AULET Jacques
- BARBARINI Christophe
- TACHOIRES Marie-Noëlle
- JALA Sylvie
- HELARY Cathy
- CHOISIS Jean-Philippe
- LOUARN Katell
- MURAT René
- CHAUSSALET Alexis
- RAMSAMY Sosthène
- KAKO PRUGNIERES Jean-Claude

Etaient absent·es mais ont donné procuration :

- LA PORTE Ophélie
- BENAVENT Patricia
- LA PORTE William
- GIGANT Lucienne
- BERTIL Isabelle
- LA PORTE Maureen
- NICOLINI Eric
- HUREAU Charles
- HUREAU Blandine
- HOARAU Madeleine
- JACQUEMART Mickaël.

L'assemblée extraordinaire devait se prononcer sur les modifications apportées aux statuts de l'association Domoun la Plaine, visant :

- (Article 2) A étendre son champ d'action à l'ensemble du territoire de La Réunion ;
- (Article 2) A rajouter dans les sujets de son intervention la précision concernant la protection, la préservation et la restauration de la flore et la faune indigène et endogène.

Après avoir entendu les motivations présentées par le Président, l'Assemblée Générale Extraordinaire vote à l'unanimité les modifications proposées.

Fait pour servir et valoir ce que droit.

A Bourg Murat, le 3 mai 2025,

Le Président,

La Secrétaire,

**Gilbert LA PORTE**

**Christine LA PORTE**